

Communiqué de presse  
Le 6 mai 2020

« Urbanisme tactique »

## La Métropole Européenne de Lille aménage plus de 12 km de pistes cyclables temporaires pour favoriser l'usage du vélo lors du déconfinement

En prévision du déconfinement le 11 mai prochain, la Métropole Européenne de Lille (MEL) procède, en lien étroit avec les communes concernées, à un réaménagement temporaire des voies de circulation à Lille et Roubaix pour favoriser la pratique du vélo. Les voies cyclables sont aménagées et élargies pour privilégier une meilleure distanciation sociale, une limitation des embouteillages et de la pollution.

Confronté au risque de saturation lié notamment à l'utilisation massive de la voiture après le déconfinement, la Métropole Européenne de Lille a proposé aux principales villes de la métropole de travailler sur des solutions « d'urbanisme tactique », pour privilégier la pratique du vélo.

Une démarche qui rejoint l'intérêt des français pour des solutions alternatives à la voiture individuelle comme la marche ou le vélo après le confinement.

Dans ce cadre, des aménagements de pistes cyclables temporaires ont été engagés depuis lundi à Lille, et se poursuivent à Roubaix afin que les premiers aménagements puissent être opérationnels dès le 11 mai.

« Avec ces pistes cyclables temporaires, la MEL réaménage l'espace public des villes pour faciliter la distanciation sociale et lutter ainsi contre la diffusion du virus COVID-19. J'invite les métropolitains qui le souhaitent à profiter de ces aménagements pour changer leurs habitudes et préférer le vélo pour leurs déplacements quotidiens : un mode de déplacement à la fois bon pour l'environnement, et sûr du point de vue sanitaire. 60% des trajets réalisés par les métropolitains font moins de 3 kilomètres, soit moins de 15 minutes à vélo. », déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.



Pour réaliser ces nouvelles voies, la Métropole Européenne de Lille mène des opérations de signalisation (balises ou plots) et de marquage au sol.

12,5 kilomètres sont ainsi prévues sur des voies qui en étaient jusqu'à présent dépourvues ou par l'élargissement de pistes cyclables préexistantes et la suppression d'une voie de circulation sur une 2x2 voies.

- **Une première phase depuis le 4 mai pour une mise en service prévue le 11 mai au niveau :**
  - **Du boulevard Victor Hugo à Lille (linéaire de 2,8 km) :** suppression d'une voie de circulation voiture et élargissement de la bande cyclable pour la création d'un axe vélos-bus.
  - **De la rue du Molinel à Lille (linéaire de 0,7 km) :** création d'une bande cyclable dans le sens Gare vers République. A partir de la rue des Tanneurs, création d'un couloir vélos-bus.
  - **De l'Axe Motte / rue Salengro (linéaire de 3,6 km) et de l'Axe Leclerc / Gambetta (linéaire de 1,2 km) à Roubaix :** suppression d'une voie de circulation voiture et élargissement de la bande cyclable pour la création d'un axe vélos-bus.
  - **De deux ponts en entrée de ville à Lille :** pont Léon Jouhaux et pont situé avenue de Dunkerque : élargissement de la piste cyclable.

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec la commune de Tourcoing afin de développer des pistes cyclables provisoires.

- **Une deuxième phase est prévue dans le courant du mois de mai, pour une mise en service avant le 1er juin à Lille au niveau :**
  - De la rue des Déportés - rue Henri Lefebvre (linéaire de 0,5 km)
  - De la rue Gustave Delory (linéaire de 0,5 km)
  - De la rue du Faubourg d'Arras (linéaire de 3,1 km)
  - De la Porte d'Arras et la rue de Jussieu

Au total, l'ensemble des aménagements représente un linéaire cyclable de 12,5 km. Il est rendu possible par la suppression de files de circulation routière au profit des cyclistes et des bus. A noter que 3,4 km de pistes sont aménagés le long de lignes de transports collectifs lourds (métro et tramway), permettant aux usagers habituels des transports collectifs de privilégier également le vélo.

Ces aménagements s'ajoutent aux 662 km d'itinéraires cyclables existants sur le territoire métropolitain.

Ils seront ensuite soumis à un dispositif d'évaluation pour envisager d'éventuels ajustements ou une pérennisation à plus long terme.

Par ailleurs, pour encourager les métropolitains à parcourir le plus de kilomètres à vélo lors de leurs trajets du quotidien, la métropole lance la 3<sup>e</sup> édition du Challenge Métropolitain du Vélo du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020. Cette compétition conviviale de cyclisme urbain s'adresse à tous. Inscription sur le site de la MEL.

#### **À propos de la MEL**

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant...) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)  @MEL\_Lille  @melcommunity

#### **Contacts presse**

Emilie Green-Leduc  
[eleduc@lillemetropole.fr](mailto:eleduc@lillemetropole.fr)  
 03 20 21 26 60

Charlotte Roussel  
[croussel@lillemetropole.fr](mailto:croussel@lillemetropole.fr)  
 03 20 21 67 82